



Association Danse Macabres d'Europe

Association loi 1901

Formulaire d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

E-mail :

Téléphone fixe :

Portable :

Souhaite régler ma cotisation annuelle à l'Association DME en tant que :

- Membre seul avec abonnement au bulletin par messagerie (PDF)30 €
- Couple avec abonnement au bulletin par messagerie (PDF)35 €
- Étudiant avec abonnement au bulletin par messagerie (PDF)18 €

Souhaite régler ma cotisation annuelle et recevoir le bulletin papier en tant que :

- Membre seul (PDF + bulletin papier)49 €
- Couple (PDF + bulletin papier)52 €
- Membre seul sans accès internet (bulletin papier)35 €
- Couple sans accès internet (bulletin papier)40 €
- Membre bienfaiteur (PDF + bulletin papier)60 € ou plus

La cotisation donne droit à la participation aux activités de l'association (réunion de travail, excursion...), aux bulletins de liaison en version PDF ainsi qu'à RAME (Revue de l'Art Macabre Européen) en PDF.

Choix du mode de paiement :

- Chèque à l'ordre de « Association D.M.E. » à adresser à :

Association D.M.E. – Nadine Legendre - BP 30024, 143 rue de Montamets 78630 Orgeval
(Joindre ce formulaire imprimé et signé à votre chèque de cotisation)

- Virement bancaire à la D.M.E.

(Merci de joindre ce formulaire complété par mail à nadiane.legendre@orange.fr)
IBAN : FR76 1820 6000 3565 0630 6578 652 BIC : AGRIFRPP882



“Danses Macabres d'Europe” est une association de chercheurs passionnés dont les études portent sur les aspects historiques, iconographiques, philosophiques, religieux et artistiques du phénomène médiéval de la Danse macabre et de ses nombreux corollaires (*Memento Mori*, *Ars Moriendi*, Rencontre des trois morts et des trois vifs, Triomphes, Vanités...).

En 1973 un couple d'amateurs d'art passionnés par le patrimoine, Hélène et Bertrand Utzinger, découvre la Danse macabre de Meslay-le-Grenet. Au cours de leurs recherches sur les Danses macabres françaises et étrangères et à l'occasion d'articles parus dans la grande presse, ils s'associent à de nombreux amateurs ou professionnels, conservateurs, bibliothécaires, universitaires et enseignants.

Une association formelle répondant à la loi de 1901 voit rapidement le jour, et des congrès internationaux sont organisés tous les deux ans dans différents pays d'Europe. Les actes des congrès sont publiés régulièrement. Le XVIII^e Congrès International de la DME s'est tenu à Paris du 18 au 24 mars 2019.

Les membres de l'association se réunissent trois fois par an à Paris, pour des séances de travail d'une journée. Un bulletin de liaison est publié après chaque rencontre, richement illustré et documenté.

L'association est ouverte, par structure, à toute personne désireuse de faire des recherches. Documents, diapositives, photographies et bibliographie sont à disposition, notamment pour les étudiants qui sont nombreux à être entrés dans l'Association à l'occasion de travaux universitaires. Les membres peuvent être également sollicités lors de conférences et d'évènements culturels en lien avec l'art macabre, comme en 2013 à Montivilliers, à l'occasion de la réouverture après restauration de l'Aître médiéval.

Récemment, la DME s'est dotée d'une page Facebook afin d'être présente sur les réseaux sociaux et de faciliter les interactions avec le public et les institutions avec lesquelles elle collabore (musées, associations, collections, universités...).

- Siège social : 13 bis, passage Verdeau, 75009 Paris
- E-mail : asso.dme@orange.fr
- Site internet : <http://www.danses-macabres-europe.org/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Danses.Macabres.Europe/>
- Instagram : <https://www.instagram.com/associationdme/>
- Twitter : https://twitter.com/association_dme